

Éditorial

Jean-Marc Marill



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7778>
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Pagination : 1
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Jean-Marc Marill, « Éditorial », *Revue historique des armées* [En ligne], 272 | 2013, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7778>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

© Revue historique des armées

Éditorial

Jean-Marc Marill

- 1 Les temps ont bien changé depuis l'époque où la guerre constituait exclusivement une « affaire d'hommes » et le port des armes, une prérogative masculine. De fait, en 2013, l'armée française¹ accueille plus de 48 000 femmes dans ses rangs, soit près de 15 % des effectifs totaux, un pourcentage légèrement inférieur à celui des États-Unis, mais bien supérieur à celui des armées britanniques ou allemandes. Certes, dans le cas de l'armée de Terre par exemple, la part des femmes reste sensiblement plus élevée dans le domaine de l'administration et de la gestion (40 %) que dans celui des armes de mêlée – telle l'infanterie – (10 %), mais les femmes sont désormais devenues des combattantes à part entière, à l'instar de leurs homologues masculins et l'on ne pourrait plus écrire aujourd'hui que les femmes au combat « plutôt que d'apporter une aide effective, [...] jettent la perturbation »² au sein de la troupe.
- 2 La réticence à incorporer des femmes dans les armées n'est pas, bien évidemment, un phénomène purement français et Andrej Nieuwazny explique bien combien le patriotisme et le volontarisme des combattantes polonaises luttant contre les Bolchéviques entre 1918 et 1921 se heurtent au conservatisme et à l'hostilité des hommes – mais aussi des femmes – de la société polonaise d'alors. L'opposition à la présence féminine dans un milieu traditionnellement réservé aux hommes est souvent motivée par l'argument de la moralité. Cet argument et les réactions qu'il soulève, Jean-Jacques Monsuez les retrace à travers les témoignages de femmes, devenues célèbres pour certaines d'entre elles, dont la trajectoire au sein de l'institution militaire ne s'est pas faite sans quolibets ou accusations à caractère sexiste. Cette expérience, Catherine Bertrand l'a bien connue et nous la livre, se rappelant le mépris affiché par les officiers et quartiers-mâîtres masculins devant les élèves officiers féminins de la marine en 1973 : « Nous apprenons à taper à la machine [se remémore-t-elle]. Les garçons de l'École navale apprennent-ils la dactylographie ? »
- 3 Mais, au-delà même de la place des femmes dans l'armée, se pose, au XXI^e siècle, la question des femmes combattantes. Car si d'aucuns acceptent finalement qu'elles puissent avoir une « utilité » dans des organismes de soutien ou du service de santé, leur présence au front, là où l'on meurt – tout comme les hommes – est davantage contesté. En

effet, si la prise de risque est acceptée dans un contexte particulier, comme c'est le cas de Louise de Bettignies, espionne et patriote de la Grande Guerre, présentée par Chantal Antier, Claire Miot pose quant à elle clairement la question du statut des femmes combattantes à travers l'exemple des ambulancières de la Première armée. Fort heureusement, malgré les préjugés et les réticences qui peuvent demeurer ici ou là, cette question est en train de trouver sa réponse. Aujourd'hui, décorations et citations sont conférées aussi bien aux hommes qu'aux femmes, sans distinction, comme peut en témoigner la remise, le 12 octobre 2010, de la Croix de la Valeur militaire à Erika Arrabarrena, infirmière de classe normale, pour son action au feu en faveur de ses frères d'armes blessés en Afghanistan. Ce numéro de la Revue historique des armées rend hommage à toutes ces femmes, combattantes ou non, qui ont lutté pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs statuts, un combat qui aujourd'hui encore se poursuit vers plus d'égalité, alors : « Aux armes citoyennes ! »

NOTES

1. Rappelons que L'armée française comprend trois armées - terre, air, mer - plus la gendarmerie.
 2. Voir dans ce numéro l'article de Claire Miot : « Combattantes sans combattre ? Le cas des ambulancières de la Première armée française (1944-1945). »
-

AUTEUR

JEAN-MARC MARILL

Docteur en histoire et rédacteur en chef